



Lettres de Jean Theurel

- 4 -

L'Évêque d'Acanthe
dans la tourmente

Pas d'original; 590322T
0***

Tonquin Occidental, 22 mars 1859

Mon cher Alexandre, ma chère Séraphine,

Enfin vous vous êtes décidé à m'écrire. J'ai reçu vos aimables lettres du 27 juillet 1857, et pour vous montrer qu'elles m'ont fait grand plaisir, voici que j'y réponds aujourd'hui, c.à.d. le plus tôt qu'il m'ait été possible. Il y a effectivement tantôt 2 ans que je n'ai pu faire sortir de cette terre persécutée qu'une seule lettre, et il y a huit mois que de grosses dépêches pour la France attendent en vain dans un portefeuille l'occasion de passer en Chine.

Tous les détails que vous m'avez donnés sur votre petite famille m'ont beaucoup intéressé: mais il y a un point que j'ai retenu particulièrement, c'est qu'il paraît que notre gros Lucien me ressemble. En ce cas, prenez garde: car si Lucien me ressemble beaucoup, il pourrait bien, d'après le Proverbe qui se ressemble s'assemble, venir un jour se réunir à son oncle du Tonquin. Et alors qui pleurerait! Ce ne serait pas moi! Je n'ai toutefois d'autre intention que celle de plaisanter. Ne vous alarmez point. Si quelqu'un de mes neveux, par vocation divine, venait travailler avec moi à ensemercer le champ que j'ai reçu en partage, je le féliciterais du choix que le bon Dieu aurait fait de lui; mais je me garderai bien d'amadouer personne. La vocation doit venir de Dieu.

Que vous dirai-je donc aujourd'hui du Tonquin? Ne pouvant vous écrire la millième partie de ce que je vous raconterais dans un entretien oral, je vous donnerai seulement un court aperçu, par lequel vous apercevrez un peu et entreverrez les immenses tribulations, les terribles épreuves par lesquelles ont passé les Missions annamites dans ces dernières années. Nous disons donc que jamais, dans aucun temps, le Roi et les mandarins de ce pays n'avaient montré tant de haine et fureur contre Dieu et son Christ. Ils ont vomis contre N.S. et son Immaculée Mère les blasphèmes les plus horribles et les plus dégoûtants. Ils ont employé contre les Chrétiens des supplices jusqu'alors inusités dans ces contrées. Ils ont bloqué, pillé, saccagé avec une rage frénétique qui ne connaît plus de loi que le caprice. C'est le dernier effort du démon qui, voyant ce pays infortuné sur le point de lui échapper, veut du moins le déchirer et le meurtrir avant de céder la place, ainsi qu'il a coutume de faire lorsqu'il est chassé du corps des possédés.

Depuis le mois de juin 1858 surtout, la débâcle a été si universelle que c'est presque une fin du monde. Pour ce qui concerne en particulier cette Mission du Tonquin occidental, nous avons vu nos trois collègues latins successivement investis par les mandarins et réduits en cendres, presque toutes nos églises et nos maisons de paroisse renversées, 50 au moins de nos plus belles chrétientés bloquées, et ensuite pillées et chèrement rançonnées. 70 environs de nos principaux néophytes exilés pour la foi, sans compter que 5 autres ont été glorieusement martyrisés, tandis que 2 ou 3 sont morts dans les prisons: plusieurs en outre sont déjà morts au lieu de leur exil. 50 environ de nos clercs ou de nos élèves ont aussi porté en exil le dépôt de leur foi, 3 sont morts dans les prisons; et un autre encore enfant, qui dans un combat avait cédé au supplice des tenailles, étant lui même rentré dans la lice pour réparer sa faute, a été incontinent jeté aux éléphants et broyé sous leurs pieds.

Cinq de nos prêtres annamites ont été décapités et un 6ème vient d'être arrêté et décapité le 24 mai. M. Saiget, l'un des confrères, allait entrer dans la même voie: déjà il avait été arrêté par un chef de canton, lorsqu'il a pu s'enfuir en pratiquant une ouverture par le toit de la maison où il était détenu. Mgr Jeantet n'a échappé que par une espèce de miracle. M. Vénard et moi, brusquement débusqués par une troupe de 2500 hommes, et sans aucun asile, avons passé 2 jours et 2 nuits dans une maison païenne d'un village tout païen.

J'ai ensuite passé 67 jours dans un réduit où j'ai assommé 11 serpents de toute espèce, sans parler de ceux qui ont échappé à un bâton ferré: puis j'ai vécu plusieurs mois dans une étable à buffles.

Mgr Retord, obligé de fuir aux montagnes, y a erré 4 mois, détrem্পé par la pluie, couchant dans les antres, souffrant quelquefois de la faim et de la soif, sans avoir, pendant un si long temps, la consolation de dire une seule fois la sainte Messe: et enfin, hélas! Il a succombé le 22 8bre 1858. Pris d'une fièvre tierce, qui paraît être la fièvre des bois, il n'a résisté que 6 jours, et il est mort au milieu d'une forêt peuplée de tigres, dans une cabane de feuillage ayant à peu près 6 pieds au carré! C'est ainsi que notre vénéré vicaire apostolique a couronné sa vie toute de croix par une mort sur la croix. Sa grandeur était dans sa 56ème année: elle a pu, à sa dernière heure recevoir les sacrements de Pénitence et d'Extrême-onction. Son corps est encore aux montagnes. Mgr Retord nous est enlevé dans les circonstances où il paraissait le plus nécessaire à Sa Mission: c'est pour nous un coup terrible. Que Dieu nous ait en sainte garde!

Les deux missions du Tonquin Central et du Tonquin Oriental sont aussi tout à fait à plat. Mgr Melchior, vicaire apostolique du Tonquin Central, a suivi Mgr Diaz, son prédécesseur immédiat, le 28 ou le 29 juillet 1858. Sept de ses frères ont été aussi martyrisés et 4 autres viennent d'être arrêtés tout récemment. Voilà un petit aperçu de ce qu'ont souffert ces Missions depuis 9 à 10 mois sans remonter aux faits plus anciens. Vous comprendrez sans peine que notre détresse est extrême et notre affliction au comble. Matériellement, nous sommes ruinés! Spirituellement, hélas!... que de blessures portées à cette pauvre Eglise annamite! La Sainte Messe ne se dit presque plus, et personne pour l'entendre. Les malades meurent en grand nombre sans sacrements. Que de temps et de fatigue il faudra pour réparer de si larges blessures, et guérir des plaies si profondes.

L'amiral Rigault de Genouilly, avec son escadre, mouille à Touranne depuis bientôt 7 mois. Nous sommes assurés qu'il ne nous abandonnera pas: il va de son honneur et de celui de la France. Mais jusqu'à ce jour, la présence du pavillon français n'a eu d'autre résultat que de faire maltraiter et pressurer nos chrétiens avec un redoublement de fureur. L'amiral comprend trop bien notre position pour ne pas désirer vivement mettre fin à nos maux le plus tôt possible: mais il est bien fâcheux qu'il soit obligé de retarder si longtemps ses opérations. (Ajoutons tout bas qu'avec des opérations combinées de la sorte, il est naturel qu'on ne délivre que des tombes et des ruines!). Nos chrétiens sont harassés et découragés. Toutefois, il est comme inévitable que la France acquière, en cette occasion, une colonie de 18 à 20 millions d'habitants.

Mgr Jeantet, devenu vicaire apostolique par la mort de Mgr Retord, et voyant la paix de la Religion fuir devant nous comme une ombre insaisissable, a cru devoir se donner un coadjuteur; et c'est moi-même votre très pauvre frère, que Sa Grandeur a sacré le 6 mars dernier, jour de la Quinquagésime. J'ai eu pour crosse un bâton de bambou surmonté d'une corde de paille contournée et habillée de papier doré. Point de bas! Impossible de se procurer des gants! La cérémonie était terminée plus de 2 heures avant le lever du soleil! Voilà comment on fait les évêques au Tonquin (tandis que nos Français amoncellent à Touranne des bancs d'os de poulets!).

J'étais provicaire de cette mission depuis un peu plus d'un an. J'aurais eu bien des raisons, étant si jeune encore, de refuser l'Episcopat: mais un refus de ma part aurait occasionné des embarras pénibles, vu les circonstances des temps (et parce qu'on craignait que ces M.M. de Paris ne fissent des instances pour ramener au milieu d'eux). « Priez Dieu, s'il vous plaît, de me pardonner la félicité avec laquelle je me suis laissé imposer les mains, et demandez lui pour moi une grande sagesse et un grand courage, afin que je puisse par là suppléer au défaut d'âge.

Quoique M. le percepteur de Tournehem ne m'ait pas même souhaité un bonjour depuis 6 ans, je vous prie de lui communiquer cette lettre. J'écris à mon frère de Reims et à tous les autres membres de la famille, excepté à M. l'instituteur de Champvans qui est dans le même cas que M. le percepteur de Tournehem. Je prie d'autre part mon frère de Theuley de faire passer quelques lettres à Champvans: j'envoie cette fois en France au moins 150 pages d'écriture.

Adieu, mon cher Alexandre et ma chère Séraphine, je me recommande bien à vos prières, et vous embrasse, vous et vos enfants, très cordialement.

Votre frère tout affectionné en N.S.

Joseph,
Evêque d'Acanthe
coadjuteur de la mission du Tonquin Occidental

P.S. Aujourd'hui, notre tête est à 60 barres (5400 f), bien adroits (4 juin 1859) serons nous si nous ne la laissons pas tomber!

Adieu à tous!

Joseph

Original MEP 53 ; 600718T
0***

M. Theurel J Bte
à Cintrey
Hte Saône

V.J.M.J.

Tonquin occidental 18 juillet 1860

Mes bien-aimés parents,

Comme vous êtes déjà l'un et l'autre très âgés et que je crains d'apprendre bientôt que le bon Dieu vous a rappelés près de lui, je veux du moins vous adresser encore quelques petites lettres, afin de jouir, autant qu'il m'est possible de votre entretien, pendant ces dernières années de votre pèlerinage. De mon côté d'ailleurs, ma vie est journellement si exposée que, si j'omettais de vous écrire en cette occasion, je ne pourrais fermement me promettre de le faire une autre fois.

Cependant, mon intention n'est pas de vous faire de longs écrits: car vous verrez une lettre assez étendue que j'adresse au père Anselme (M. Chauffardet) et où j'ai raconté ce qu'il y a de plus important touchant les misères presque sans nombre et sans mesure qui font toute notre histoire.

Je n'ajouterai ici que quelques mots.

Dans l'espace de 18 mois, trois jeunes gens qui me servaient ont été successivement arrêtés et exilés pour la Foi. J'ai eu moi-même à mes trousses des meutes de chiens courants qui ont pourtant manqué leur lièvre. J'ai passé plusieurs journées tantôt dans des antres souterrains, tantôt dans des doubles murs, quelquefois sans nourriture, d'autres fois avec une écuelle de riz cru. Depuis long-temps je ne vois plus le ciel, ni le jour, ni la nuit, si ce n'est quand il faut fuir. Je ne parle plus que sur le ton d'un homme qui se confesse, beaucoup plus bas que M. Savrie, de la couche, qui avait une extinction de voix (le pauvre homme! que Dieu lui fasse paix.) Quand j'ai le rhume, il faut le digérer sans tousser: et c'est le point le plus scabreux... Bref! Pour cette fois il faut convenir que la vie est affreusement dure! Mais grâce à Dieu malgré un tel régime, plus pénible assurément que celui des galériens de Toulon, je me porte cependant très-bien; et il y a apparence que, si je dois mourir de maladie, ce ne sera pas encore de sitôt. Ce qu'il y a de plus affligeant et de plus amer, c'est de voir notre seigneur horriblement outragé, et le démon qui triomphe. Voilà ce qu'il y a de crucifiant, et ce qui rend la vie vraiment dure! Malgré le secret rigoureux dont je dois partout environner ma présence, je ne laisse pas, cependant, d'entretenir dans la Mission une correspondance active, et il ne se passe presque pas de jour où je ne reçoive ou envoie quelques lettres. Ce sont nos religieuses Amantes de la Croix qui font d'ordinaire le service de la poste, et c'est sans contredit un service éminent que la Mission reçoit d'elles.

Dans quelques jours, à la faveur de l'inondation, je dois me rendre auprès de Mgr Jeantet, pour que nous puissions nous entendre ensemble sur certaines affaires. C'est un voyage qui a ses dangers, je l'ai déjà expérimenté: mais ce qui peut m'arriver de pire, c'est précisément ce que je désire le plus. A la grâce de Dieu donc! Si quelque jour vous appreniez qu'en effet j'ai été arrêté et décapité, ou supplicié de quelque manière que ce soit, veuillez me faire l'honneur de penser qu'avec l'assistance de Dieu je me ris des tourments. Mais il semble que le bon Dieu ne veut pas de mon sang: car déjà j'aurais dû être raccourci de la tête. Remettons donc tout cela entre les mains de la Providence, et prenons garde seulement que la mort, quand elle viendra, nous trouve bien préparés.

Je désire que vous me rappeliez au Souvenir de toutes les personnes amies que j'ai coutume de mentionner dans mes lettres, ainsi qu'à celui de nos parents de Charmes, de Morey et de Malvilens. En outre je prie François de répondre aux questions suivantes: 1° La tante Polos, la tante

Baley d'un côté, la tante Lanoire (Demongeot) de l'autre, vivent-elles encore? 2° Que sont devenus Léonidas Grossetête, Jean Baptiste Bel, Auguste Multon et Alfred Ravenet? 3° Que faites-vous du petit Jules? 4° Et les enfants de notre frère Pierre, que deviennent-ils?

Depuis 2 ans, je n'ai reçu aucune lettre de France.

Apparemment quelqu'un de la famille m'aura bien écrit: mais ce n'est pas facile de faire pénétrer dans ce pays annamite des lettres d'outre-mer.

Veuillez prier, mes bien-aimés Parents, pour ces missions si cruellement éprouvées. Priez aussi pour moi afin que je sauve ma pauvre âme. Adieu à tous. Je vous embrasse les uns après les autres, très affectueusement.

Joseph

Évêque d'Acanthe, coadjuteur.

P.S. Présentement je suis installé dans une maison laissée sans habitants depuis un an: la porte est barricadée, les entrées et les sorties n'ont lieu que par la fenêtre; et les voisins se figurent toujours que la maison est déserte comme auparavant. Quand il pleut, je suis un peu moins mal qu'à la rue. Je m'y plais tout de même, et j'y célèbre la sainte messe tous les jours.

Voilà qu'on m'annonce que je suis dénoncé nommément: eh bien! Nous jouerons au plus fin avec les mandarins! Que je sois pris, ou que j'échappe, le gain sera toujours pour moi. Point de peur! Et vive Jésus.

Tout à vous

Joseph coadjuteur évêque

Original MEP 54 ; 620100T

M. Theurel
Curé à Theuley

J.M.J.

Tonquin occidental janvier 1862

Bien aimé frère,

Je vous écris cette fois une longue lettre qui vous parviendra par le canal de monsieur Charrin et de mère Onésime. Vous en ferez ce que vous voudrez. Toutefois, je vous dirai que j'ai aussi écrit et envoyé par cette même occasion, une lettre à la propagation de la foi, qui sans doute sera imprimée dans les annales, et qui contient à peu près tous les détails importants que vous lirez dans celle à votre adresse. J'écris aussi une longue lettre au général de Montauban, commandant en chef de l'expédition de Cochinchine. Quelle leçon la Providence nous donne. Qui à l'avenir osera invoquer pour les missions l'intervention européenne? Ah! S'il est permis, après le saint homme Job, de maudire quelqu'un des jours que le Seigneur a fait, que maudit soit celui qui a vu les français aborder en Annam! Que maudit soit le jour, où sous le voile hypocrite d'une expédition à demi religieuse, la France est venue se donner une colonie, en assommant la religion en ce pays! Mais honte aux hypocrites! Honte au gouvernement français !

Je vous charge, bien cher frère d'offrir mes affectueux respects à messieurs les curés de votre réunion, mes amitiés à mes anciens amis, messieurs Guinot, Regey, Vernier, Thiébaud, Huot, Gautier, Clave, etc., etc. Je serais bien aise que vous m'envoyiez les noms des prêtres du diocèse imprimés dans l'ordo.

Veillez me donner des nouvelles de monsieur Bardot, de monsieur Vinder, de notre frère Pierre, de François, de notre neveu Berney et de son frère Jules.

Le sentiment n'est nullement desséché en moi par les chaleurs de tropiques. Qu'y a-t-il de nouveau dans le diocèse? Où en est la liturgie romaine?

Monsieur Jacquenet, monsieur Moussard aîné, mon ancien directeur, que sont-ils devenus? Que faites-vous à Theuley? Vos paroissiens sont-ils fervents? Je me recommande à leur souvenir, spécialement à celui de la famille Durand. Que fait Louis Durand? Et l'abbé Jolivet? Les messieurs Vitot?

Ne vous occupez pas trop du roi de bâton et de Baguet ...

Travaillons pour l'éternité ... Au revoir. Adieu. Si j'étais arrêté, vous vous réjouiriez avec moi, n'est-ce pas? Et vous consoleriez nos parents. Veillez au salut de leur âme. Je vous embrasse de tout coeur.

Joseph évêque d'Acanthe esclave de Marie

Je vous souhaite la bonne année et à messieurs de la réunion.

Ce serait peut-être bien d'envoyer à messieurs du séminaire de Luxeuil la longue lettre que vous recevrez cette fois en signe de bon souvenir de ma part. Adieu 18 avril.

Original MEP 55 ; 6210150~O~T ***

J.M.J.

M. Theurel

Curé à Theuley-les-Lavoncourt

Haute-Saône

Tonquin occidental, 1er janvier 1862

Mon frère bien aimé,

Les temps présents sont peu lucratifs pour la poste du Tonquin en France. Il y a en effet bientôt 3 ans que je ne vous ai adressé aucune lettre; et la dernière que j'ai reçue de vous datait, si je m'en souviens, de 1855. J'ai confiance il est vrai que vous m'avez écrit plusieurs autres fois; mais le fait est que je n'ai reçu de vous aucune lettre postérieure à cette date. Aujourd'hui, voyant que les choses vont toujours de mal en pis, et qu'il y a danger sérieux et imminent que le Tonquin soit enseveli dans le silence de la mort, auquel cas sans doute la poste se déclarerait en faillite ouverte; voyant, dis-je, un tel état de choses, je veux faire encore une fois la causette avec vous. Supposons que ce sera mon dernier adieu.

Vous dire tout ce qui s'est passé en ce pays annamite depuis trois ans, ce serait un sujet qui mériterait plusieurs gros volumes, mais qu'il faut laisser pour ceux qui visiteront nos tombeaux. Du reste vous en savez un peu l'abrégé, soit par les lettres d'autres missionnaires, soit par celles que j'ai moi-même écrites à différentes personnes, et qui auront, je pense, passé sous vos yeux. Je prends donc les choses au mois de juillet 1861, époque à laquelle j'ai écrit mon dernier petit billet à notre chère soeur Onésime. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, le roi Tu-Duc a marché à pas de géant dans sa voie de destruction. Vers le mois d'août en effet il lança un édit qui ordonnait de faire le recensement des chrétiens, depuis les enfants au berceau jusqu'aux vieillards décrépits, de confisquer tous leurs biens, de les disperser eux mêmes aux quatre vents dans les villages païens. A la fin de 1859 déjà l'on avait présumé à cette cruelle mesure; mais alors on en avait peu pressé l'exécution. Cette fois les ordres du roi étaient si précis et si urgents, qu'il ne fut pas possible de les éluder. L'on commença par rejeter en prison les principaux chrétiens, qui déjà avaient été incarcérés en 1859; et dans plusieurs départements, comme par exemple celui de Thanh-Hoa, qui appartient à cette mission du Tonquin occidental, on les a tenu jusqu'à présent sous une garde si sévère, qu'il est absolument impossible de leur faire passer aucun secours. Or le roi leur fait donner chaque jour une ration de riz cru égale à six sapèques, ou un centime français: c'est-à-dire que voulant superstitieusement, et peut-être un peu politiquement, s'abstenir de répandre le sang, il fait mourir ces malheureux de la faim. Aussi voit-on chaque jour emporter des cadavres sortant de ces prisons. Au département de Ninh-Binh, qui appartient encore à cette mission, l'on a fait pour ces matadors chrétiens une prison nouvelle, très-vaste, où ils sont probablement au cachot jours et nuits, et les mandarins ont annoncé que, si l'on voyait surgir des rebelles, ou si la patrie passait par quelque crise dangereuse, on brûlerait ce bâtiment avec tous ceux qui y sont détenus.

Les matadors incarcérés, l'on en vint au menu peuple. Les maires païens furent sommés de déclarer sans nul déguisement tous les chrétiens de leur juridiction; et plusieurs même de ces officiers civils furent torturés à ce sujet. Au département de Thanh-Hoa, l'on fit plus; car on dressa le catalogue complet des païens eux-mêmes, chose jusqu'alors inouïe en ce pays; et ainsi les chrétiens furent vraiment tous à découvert. La sévérité dans ce département alla jusqu'à un tel point que les païens mêmes qui s'étaient précédemment mariés à des femmes chrétiennes, et aussi les mauvais chrétiens qui avaient abandonné la religion depuis 20 ou 30 ans furent enveloppés dans la sentence d'ostracisme. Le recensement achevé, l'on s'empara de tous les chefs de familles, qui furent immédiatement éparpillés dans des villages païens éloignés, quoique sans sortir du département. Ensuite les femmes furent amenées à leurs maris, les enfants à leurs pères. Dans un bon nombre de

départements, tous ces pauvres chrétiens, hommes, femmes et enfants, sont parqués dans des palissades d'où ils ne peuvent sortir, et ils reçoivent pour toute nourriture 6 sapèques de riz cru par jour. Au département de Hùng-Yênou, qui appartient au Tonquin central, des enfants de 4 à 5 ans ont la cangue au cou comme les grandes personnes; et les mandarins portent la férocité jusque là, qu'ils récompensent les officiers civils des villages où ces infortunés chrétiens meurent en plus grand nombre. Si quelques personnes ont pu se soustraire aux premières poursuites, elles ne trouvent nulle part de refuge: car les arrêtés rendus par les Préfets menacent de punitions et d'amendes quiconque recevrait ces fugitifs. Qui va travailler à la journée dans un village étranger, est d'abord présenté au maire qui lui fait fouler la croix: celui qui ne la foule point, reconnu comme chrétien, est conduit au mandarin, ou à tout le moins chassé du village.

Chaque soir les patrouilles font la ronde, interrogent tous les étrangers, pour s'assurer qu'ils sont bons païens. Impossible de faire quatre pas sans être muni d'un passe-port. Enfin il y a un édit secret, mais dont le contenu a transpiré ces jours-ci mêmes, édit qui ordonne que, si la guerre des français en Cochinchine prend une tournure alarmante, tous les chrétiens, maintenant dispersés et sans défense, soient égorgés sans pitié, par la raison que le roi ne les reconnaît plus pour son peuple! C'est ainsi que nos pauvres chrétiens sont rendus solidaires des désagréments que le roi éprouve de la part des français, selon le proverbe annamite qui dit: fâché contre le poisson, l'on hache le billot. C'est ainsi que l'expédition de Cochinchine qui paraissait devoir délivrer de la persécution les missions annamites, n'a fait que leur creuser un tombeau! C'est ainsi que la mort nous est venue de là précisément d'où nous attendions la vie! Et les angoisses de notre agonie semblent n'exciter aucun remords! Ah! Bien aveugle serait qui ne comprendrait la leçon que la Providence nous donne, et invoquerait à l'avenir sur les missions l'intervention européenne!

Le roi en dispersant les chrétiens, dépouillait les pasteurs de tout refuge. Aussi depuis l'exécution de l'édit dont j'ai parlé 9 ou 10 de nos prêtres sont tombés aux mains des mandarins! Le nombre de ceux qui ont déjà été exécutés depuis l'arrivée des français à Touranne en 1858 jusqu'à ce jour est de 22. Je parle du Tonquin occidental seulement; car s'il s'agit de compter tous les prêtres indigènes martyrisés dans les 4 missions du Tonquin depuis trois ans, le catalogue monte à 56 ou 57.

Notre père Ki, qui a été exécuté en dernier lieu, a été soumis à la même sentence que les missionnaires européens, c'est à dire que sa tête, après exposition de trois jours, a été jetée au fleuve. Le chrétien qui lui avait donné l'hospitalité a été décapité. L'hôte de notre père Bàn a été étendu si violemment par les bourreaux que l'aisselle déchirée a rendu du sang. Après avoir reçu 157 coups de rotin, il a été rapporté en prison, et y est mort au bout de 7 jours. Trois ou quatre autres de nos chrétiens ont aussi été mis à mort pour la foi dans ces derniers mois, sans parler de ceux qui sont morts de faim et de misères et dont le nombre ne m'est pas connu. Parmi les neuf prêtres de ce vicariat qui restent encore en prison, l'un s'appelle Thuc, dont l'âge a été estimé par les mandarins à 85 ans, quoiqu'il ne soit réellement que d'environ 75, a été condamné à mourir de vieillesse dans ses fers: et afin que sa vieillesse ne se prolonge pas trop, le roi ne lui donne rien à manger. Mais nous avons pu jusqu'à présent lui faire parvenir de quoi se sustenter un peu; et nous espérons qu'il ne mourra pas de faim.

Outre les 22 prêtres de cette mission qui déjà ont terminé leur course par le martyr, et les 9 autres qui sont maintenant sur la même voie, il nous en est mort 10 de maladie en ces trois ans; cela fait donc une diminution totale de 41 prêtres, c'est-à-dire plus de la moitié de notre clergé!

Un de nos catéchistes appelé Hop a été exécuté à Son-Tây au mois de novembre. Un autre appelé Chin, qu'en 1859 nous avons renvoyé de la maison de Dieu pour cause de jeu, a été récemment décapité à Nam-Vinh, ainsi que quatre autres qui, sans aucun refuge, ont été, par un exemple rare en ce pays, se livrer d'eux-mêmes aux mandarins. Quant au nombre de nos catéchistes et élèves qui restent présentement en prison, il est d'environ 50; et il ne se passe littéralement presque pas de jour, que

nous n'apprenions quelque nouvelle arrestation.

Or je vous le demande, mon cher frère, si les prêtres et catéchistes indigènes, par leur extérieur en tout semblable à leurs persécuteurs, ont cependant tant de peine à leur échapper, où se cacheront les Missionnaires Européens, dont la physionomie étrangère ne peut donner le change à personne, et dont la tête est mise à si haut prix? Le roi a promis que quiconque prendrait un européen recevrait, outre les anciennes récompenses d'argent, le grade de général, si le preneur était un militaire, ou, si c'était un civil, celui de mandarin des tributs, qui occupe le second rang dans les grands départements. Aussi faut-il voir la multitude de ceux qui nous recherchent, et quelle ardeur ils y mettent! Il n'y a plus d'autre assez profond, plus de double mur assez secret pour nous poursuivre.

Monseigneur Hermosilla, vicaire apostolique du Tonquin oriental, Monseigneur Ochoa, vicaire apostolique du Tonquin central, et un père dominicain, dont je ne me rappelle pas le nom espagnol, mais qui en annamite s'appelait Binh ont été arrêtés vers la fin octobre, et exécutés le premier novembre au département de Hài-Duong. Je ne connais pour le présent pas d'autre circonstance. M. Charbonnier, provicaire de cette mission du Tonquin occidental, et M. Mathevon, un autre missionnaire, sont aussi tombés au pouvoir de l'ennemi. Au commencement de 1860, ces deux messieurs avaient essayé de passer à bord des navires. Ayant loué une barque païenne pour une somme d'environ cinq barres d'argent, ils firent voile vers Touranne, où ils arrivèrent, je crois, dans les premiers jours d'avril. Quels ne furent pas leur étonnement et leur embarras, quand ils virent des soldats annamites là où ils avaient cru trouver des français! Heureusement leur arrivée avait eu lieu vers 8 heures du soir. Partis à la faveur des ténèbres, partis à raison de l'engourdissement des gardes, ils purent se tirer de ce mauvais pas sans accident. Sur ce, ne voyant pas de parti moins périlleux, ils se résolurent à revenir au Tonquin. Mais leur barquier païen, qui n'avait pactisé que pour l'aller, nullement pour le retour, et qui ne trouvant plus les français à Touranne, était beaucoup moins bien disposé à l'égard de nos confrères, cet homme, dis-je, se souciait fort peu de les ramener à ses frais et périls. Vaincu cependant par les prières de ces Messieurs, il les ramena, mais en les faisant souffrir de la faim, sous le prétexte que ses provisions étaient épuisées. La barque, arrivée sur les côtes du Tonquin, déposa les deux missionnaires sur une petite île, où le curé annamite de Cua-Bâng les envoya chercher, et les amena en ce village exténués et malades. Ils y restèrent depuis la fin d'avril 1860 jusqu'à la fin de mai 1861, non qu'ils y fussent en paix, mais parce qu'il leur était impossible d'aller ailleurs. Dénoncés et bloqués plusieurs fois, ils échappèrent toujours aux mandarins. Enfin au commencement de mai 1861, ils m'écrivaient que le poste était absolument insoutenable, et que, puisque les français étaient en Basse Cochinchine, aussitôt que la mousson favoriserait le voyage, c'est à dire vers septembre ou octobre, ils feraient tout leur possible pour s'embarquer de nouveau, et passer à Saïgon. C'est là ce que l'homme proposait: mais Dieu devait disposer autrement. Dans les premiers jours de juillet, le bruit se répandit que nos confrères avaient été arrêtés. Mais, parce qu'en ce pays les bruits qui courent le public sont ordinairement faux, nous refusâmes long-temps d'ajouter foi à celui-ci. Nous nous rassurions principalement sur ce que la province de Thanh-Hoa ayant encore, pensions nous, six prêtres indigènes, si nos confrères eussent été réellement pris, quelqu'un de ces prêtres nous en eut informé par lettre. Cependant comme ces bruits prenaient de jour en jour plus de consistance, et que depuis plusieurs mois nous n'avions de fait reçu aucune nouvelle de ces Messieurs, je résolus enfin de m'assurer de ce qu'il en était. J'envoyai sur les lieux mêmes une de nos courrières, appelée soeur la Diligente. C'est une personne de 37 ans, chrétienne et religieuse depuis 20 ans, qui dans ces trois dernières années a parcouru en long et en large 10 départements, fait les expéditions les plus périlleuses, pénétré dans presque toutes les prisons, et cela sans aucun accident fâcheux: en un mot, c'est notre plus fameuse courrière, et peut-être même qu'elle n'a pas sa pareille dans tout le pays annamite. Après lui avoir fait toutes les recommandations opportunes, je l'envoyai le 4 novembre avec des lettres

pour un bon nombre de personnes semées sur sa route, et une barre d'argent pour nos confrères. Elle pénétra d'abord dans les prisons de Ninh-Binh, pour y porter nos lettres et visiter nos confesseurs. Puis après mille tours et détours nécessités par le manque de passe-port et par la disposition de croix placées en travers des chemins pour y être foulées par les passants, elle arriva au chef-lieu du département de Thanh-Hoa, but de son voyage. Un jour, pour avoir évité la croix placée sur le chemin, elle fut arrêtée; mais elle sut se faufiler avec une bande de voyageuses marchandes qui avaient un passe-port commun, et se tira d'affaire. A la ville de Thanh-Hoa, elle passa d'abord 12 jours en différentes auberges pour aviser au moyen d'interroger sur les missionnaires prisonniers. Le défaut de passe-port d'un côté, et les rondes de la patrouille du soir de l'autre, l'obligeaient à changer de maison fort souvent. Mais comme dans les auberges elle ne réussissait à rien qu'à dépenser son viatique, elle fit la couturière; et après quelques jours, Dieu la conduisit chez la femme d'un colonel qui, âgée de trente ans, et n'ayant pas encore d'enfant, avait le coeur tourné aux bonnes oeuvres, dans l'espoir que le ciel lui donnerait pour récompense ce dont la privation lui coûtait tant de chagrin. Cette femme s'étant affectionnée pour la religieuse, celle-ci se mit définitivement à son service, et lui confia peu à peu ses secrets. Quand elle lui avoua sa profession de chrétienne, la femme du colonel effrayée répondit: "si je l'avais su, je n'aurais pas osé te recevoir dans ma maison." Lorsque, quelques jours plus tard, la soeur la Diligente lui dit franchement qu'elle était venue pour visiter les deux missionnaires prisonniers, cette pauvre païenne abasourdie se croyait tombée des nues. Cependant elle se familiarisa avec ces pensées, et finit par se charger de porter à nos confrères une lettre de M. Saiget et une autre de moi. Ces messieurs étaient détenus au palais du Mandarin-Préfet, chacun dans une cage, et séparés l'un de l'autre par deux cours. La femme du colonel, prenant pour prétexte de faire sa visite à la grande mandarine chez qui elle avait entrée facile, alla voir M. Charbonnier. Comme elle lui adressait d'abord des questions communes, notre confrère n'y répondit qu'en baissant la tête et les yeux. Mais lorsqu'elle eut glissé dans la cage les deux lettres ci-dessus, M. Charbonnier, les ayant ouvertes immédiatement, considéra celle qui les lui remettait. La femme du colonel ne revint à sa maison que vers le soir, harassée de fatigue, et à son retour elle dit à la soeur la Diligente: "Aujourd'hui pour l'amour de toi, j'ai trempé de sueur mes deux habits (quoique ce fut dans des jours très froids)" M. Charbonnier ayant demandé la barre qu'annonçaient les lettres, elle la lui porta. Elle fit aussi passer les deux lettres à M. Mathevon, et en huit jours fit à nos confrères 6 visites. Les renseignements qu'elle put donner à la religieuse, et qui ont été ensuite corrigés par le témoignage du curé de la paroisse où messieurs Charbonnier et Mathevon ont été arrêtés, se réduisent à peu près au point suivant. Nos confrères, qui étaient acculés au bord de la mer depuis plus d'un an, ayant été bloqués et rebloqués au village de Cua-Bâng avaient du enfin quitter ce village, et aller se loger dans une caverne, au pied d'une montagne appelée montagne brûlée. Aperçus à l'entrée de leur cachette, ils furent immédiatement dénoncés au chef-lieu du département de Thanh-Hoa dont les mandarins s'étant emparés des deux missionnaires sans difficulté, gratifièrent le dénonciateur de 10 barres d'argent, et se donnèrent à eux-mêmes par devant le roi tout le mérite de cette capture. Nos confrères, amenés à la ville, furent détenus au palais du grand Mandarin-Préfet, chacun dans une cage, sans chaînes, et séparés l'un de l'autre par deux cours. Dans deux premiers interrogatoires, sans parler des coups de rotin, ils furent torturés avec des tenailles envoyées tout exprès de la capitale. Ces tenailles, 15 fois à froid, et 15 fois rougies au feu, leur firent à chacun 30 cicatrices cruelles et douloureuses, mais sans leur arracher aucun aveu qui put rien compromettre. M. Mathevon, sachant bien que la parole de notre seigneur: "Ce n'est point vous qui parlez, mais le saint Esprit qui parle par vous", doit s'entendre seulement de ce qui a un rapport direct aux choses de la religion, M. Mathevon, dis-je, dans la crainte qu'il n'y eut discordance entre M. Charbonnier et lui, faisait semblant de ne pas comprendre les questions des mandarins, et renvoyait à M. Charbonnier toutes les réponses à faire: c' était un moyen

très-prudent d'éviter tout embarras au sujet de l'expédition de Cochinchine. Pendant que notre courrière était dans cette ville, nos deux confesseurs subirent un interrogatoire, qui était le troisième, et où ils ne furent point torturés. Précédemment l'on avait envoyé à la capitale leurs dépositions écrites de leur main, sans doute en français. Mais personne à la capitale n'ayant pu les déchiffrer, le gouvernement avait ordonné de transcrire en chinois leurs dépositions orales, et c'est ce que l'on fit à cette troisième interrogation, qui eut lieu le 9 décembre. Ce jour là, la soeur la Diligente ayant beaucoup insisté pour être elle-même introduite auprès des missionnaires, la femme du colonel avait pris le prétexte d'offrir des présents à la grande mandarine; et la religieuse, faisant le rôle de suivante, était entrée avec elle. La visite à la grande mandarine terminée, la soeur la Diligente et sa maîtresse se rendirent à la cage de M. Charbonnier. Malheureusement cela se trouva au moment même où nos confrères étaient mandés par les mandarins pour l'interrogatoire dont je viens de parler. La religieuse ne put qu'entrevoir M. Charbonnier qui marchait sans chaînes, et qui lui parut, dit-elle, très pâle. Elle visita la cage tout à loisir, et la trouva très-solide, mais trop courte pour que le prisonnier de Jésus-Christ put y étendre les jambes. Elle était munie d'une porte qui fermait avec un cadenas, de chaque côté de laquelle brillait un sabre et un grand couteau, sans parler des piques qui formaient une haie tout autour. A l'intérieur il y avait une belle natte et un habit long donné récemment par le Mandarin-Préfet. Le lendemain de ce troisième interrogatoire qui fut assez doux pour les deux missionnaires, grâce à l'absence du mandarin de la justice criminelle, l'un des hommes les plus féroces de ce pays, une estafette emporta le résultat à la capitale. Je présume qu'en conséquence nos confrères seront exécutés dans ce mois de janvier.

Ces messieurs qui craignaient les yeux de leurs gardes, n'ayant pas osé tenter de nous répondre par écrit, M. Charbonnier coupa un morceau de la lettre de M. Saiget, et nous le renvoya en signe de sa réception. Puis il dit que la barre reçue serait donnée telle quelle à la compagnie de soldats préposés à sa garde et à celle de M. Mathevon, principalement dans l'intention qu'on ne retint pas la ration de riz accordée à ces messieurs par les mandarins. Il ajouta que la courrière devait s'en retourner au plus vite, pour revenir ensuite. Comme il comprit bien que la femme du colonel ne savait pas qui avait envoyé la religieuse, il ne manda rien autre chose. Cette femme dit que M. Mathevon avait été malade de la dysenterie, mais qu'ayant eu des médecins au compte des mandarins, il était presque guéri. C'est par elle aussi que nous avons su que sur les 6 prêtres indigènes du département de Thanh-Hoa, 4 déjà avaient été arrêtés, et que l'on poursuivait à outrance un cinquième dont on avait le signalement et qu'elle dépeignait elle-même très exactement. Elle nous apprit encore que, dans les derniers mois, l'on avait saisi au département de Thanh-Hoa 3 paquets de lettres, circonstance qui n'avait pas peu contribué à y aggraver les affaires de la religion.

La soeur la Diligente pria sa maîtresse de la conduire dans les prisons, où étaient détenus, avec nos prêtres, plus de 80 autres confesseurs de la Foi. Mais la femme du colonel s'y refusa, disant qu'elle n'avait aucun prétexte plausible d'aller dans les prisons. Un jour toutefois notre courrière rencontra notre père Nâm qui, épuisé et défait, marchait appuyé sur deux soldats. Il allait au martyre avec un médecin chrétien.

Enfin la soeur la Diligente, pressée par M. Charbonnier, revint à moi, et arriva sans accident, après 40 jours d'absence. Je compris de suite pourquoi il avait été recommandé à cette religieuse de retourner promptement. Je fis porter à la ville, pour y être vendu, ma croix pectorale en or, presque unique souvenir qui nous restât de Monseigneur Longer, de Monseigneur Havard et de Monseigneur Retord: et le 22 décembre la courrière repartit pour une deuxième expédition avec deux nouvelles barres pour nos chers prisonniers. Je lui ai dit de ne revenir qu'après l'exécution de ces messieurs.

Ne croyez point, mon cher frère, que ce soit par forme d'amusement que j'alliais ainsi les insignes précieux laissés par nos devanciers. Nous sommes réduits à un si pressante nécessité, que nous allons sous peu, vendre les calices laissés par les défunts, pour subvenir autant que

faire se pourra, aux besoins incessants de nos confesseurs de la Foi.

Non compris messieurs Charbonnier et Mathevon, nous ne restons plus dans cette mission que trois européens, savoir Monseigneur Jeantet, vicaire apostolique, M. Saiget et moi. Ce vicariat a encore un autre missionnaire, Monsieur Galy. Mais étant passé à Hong-Kong en 1858, il n'a pu encore revenir dans la mission. Vers la fin d'octobre, le village où était Monseigneur Jeantet fut bloqué pendant trois jours. Dès le premier jour, l'on eut pris catéchistes et élèves, et 11 chrétiens, qui tous ont confessé la Foi. On saisit aussi dans un autre tout ce qui restait d'effets à Monseigneur Jeantet; et si les soldats eussent pioché deux pieds plus loin, ils eussent déterré Monseigneur lui même. Sa Grandeur, ce jour là, déjeuna le soir sans lumière, et pendant la nuit réussit à s'évader. Depuis lors Monseigneur Jeantet court d'extrêmes dangers, poursuivi qu'il est par une bande de loups dont plusieurs autrefois étaient des brebis de son bercaïl.

Quant à moi, le 17 septembre, je faillis périr de la manière que voici. Un peu après midi, l'on annonça que le mandarin était déjà arrivé à la tête du village pour le bloquer. Mon sous-diacre, mon élève et moi de recueillir les quelques effets que nous avions avec nous, et de courir à l'autre souterrain préparé pour de telles occurrences. C'était au fort de l'inondation; et l'autre après tout était un trou comme un autre. J'y descends le premier, et j'y trouve trois pouces d'eau. Mais ce n'était pas le moment de faire le difficile. En un clin d'oeil nous voila tous trois dans ce sépulcre, et l'on en referme la porte sur nous. A peine fûmes nous assis, dans l'eau bien entendu, que je sentis que la respiration dans ce souterrain était très pénible. Je demandai à mon sous-diacre combien et quels tubes avaient été ménagés dans cet antre, pour entretenir la communication avec l'air extérieur. Ses réponses augmentèrent mon inquiétude, et je dis alors: « Sur 100 probabilités d'échapper aux perquisitions du mandarin, il y en a à peine une d'être pris par lui; mais il y a danger pour nous de périr ici asphyxiés. Une première perquisition eut lieu. Nous entendîmes les allées et venues de ceux qui la faisaient; mais tout se passa pour nous sans accident. L'autre avait environ 4 pieds et demi de long, 2 pieds de large et un pied et demi d'élévation au dessus de l'eau. Mon sous-diacre respirait avec un bruit et une précipitation effrayante, et mon état était à peu près le même. Quant à mon élève, jeune homme de santé faible, mais qui aurait pu briller dans les premiers collèges de France, s'il y avait été élève, il ne respirait presque plus; et de temps en temps je l'interrogeais pour savoir s'il vivait encore. Notre position était des plus critiques: rester dans ce tombeau, c'était nous exposer au danger imminent d'y mourir asphyxiés, chose qui me semblait fort prosaïque dans un temps où l'on a tant d'espoir de mourir par le glaive. Mais sortir de cette cachette, c'était exposer notre hôte et tout le village au dernier malheur. Jamais plus affreuse perplexité! Ce jour a été, et sera je pense, le plus terrible de ma vie. Tant que je me sentis en pleine possession de mes sens, je crus devoir tenir bon. Mais quand j'éprouvai un certain tournoiement de tête qui me semble le précurseur de l'évanouissement, comptant peu sur mes servants, si je venais à défaillir avant eux, je me dirigeai vers la porte de l'autre pour la soulever avec la tête. Aux deux premiers efforts que je fis, la porte résista; et un frisson me parcourut tous les membres. Au troisième coup cependant elle céda, et nous entrevîmes de la lumière. Mon élève, qui avait déjà le ventre tendu comme la peau d'un tambour, et qui apparemment se fut évanoui quelques minutes plus tard, demanda à sortir du tombeau. Je le laissai monter, en lui recommandant de se cacher comme il pourrait sur un monceau de paille qui était près de là. Pour mon sous-diacre et moi, nous demeurâmes dans l'autre dont la porte était entre-ouverte, espérant qu'avec la protection de la Sainte Vierge, nous pourrions n'être point aperçus. En effet, une deuxième perquisition eut lieu, qui se passa comme la première; et après un instant d'angoisses, nous pûmes nous dire que nous étions encore libres. Peu après, nous reprenions notre place parmi les vivants, riant comme des bossus, et au fond du coeur remerciant Dieu de nous avoir tiré d'un si mauvais pas. Nous fîmes alors l'inspection des tubes de respiration ménagés dans l'autre: il y en avait trois un peu plus gros que le pouce; mais deux avaient un noeud au milieu, et une

motte de terre obstruait le troisième; de sorte que trois personnes avaient vécu à peu près deux heures avec environ 13 à 15 pieds cube d'air. Je ne me rappelle plus si la théorie physique s'accorde avec ce résultat expérimental: mais je vous donne le fait littéralement tel qu'il s'est passé. Nous fûmes quitte pour un mal de tête, dont mon sous-diacre surtout se ressentit davantage. Quant à nos habits, et à notre peu d'effets, tout était détrempe d'eau boueuse; mais ce n'était là qu'un petit malheur. Lorsque tout fut calme, et que nous interrogeâmes notre hôte sur les accidents du blocus, nous sûmes que ce n'était point le mandarin qui était venu, mais seulement le chef de canton qui avait envoyé sa patrouille faire une visite. Le lendemain, à la même heure, on annonça encore un blocus du mandarin. Nous descendîmes de nouveau dans l'antre qui avait désormais trois tubes de respiration gros comme le poignet. Mais c'était une fausse alerte, nous en fûmes pour remonter et changer de vêtements. Six jours plus tard, mon élève et moi passâmes onze heures dans le même antre pour échapper aux perquisitions du maire païen. Et, comme pendant un si long séjour, la respiration nous devenait encore assez pénible, je fis avec un bâton et par des efforts très-fatigants, cinq nouveaux trous deux fois gros comme le pouce et ce ne fut qu'à cette condition que nous pûmes respirer un peu à l'aise: encore l'infection de l'eau boueuse que nous avions sous nous était elle un bon purgatoire. Enfin pour en finir avec ces histoires d'antre, il y en a un où j'ai passé 17 jours consécutifs sur la fin de septembre et le commencement d'octobre: et je vous répons qu'en ce trou ténébreux, comme le lièvre en son gîte, j'ai songé à bien des choses. Après ces 17 longs jours, comme l'on prétendait me faire payer 10 barres pour l'usufruit de ce trou, moi qui avais à donner probablement plus de 10 poux (car dans un antre on engendre des poux), mais bien certainement pas une seule barre, j'allais, à la garde de Dieu, chercher fortune ailleurs. Et bien m'en arriva. Car, si j'eusse consenti à louer, même à crédit, cet antre si cher, je crois que, malgré la bonté de mon tempérament, j'y aurais laissé mon cadavre. Tandis que, m'étant confié à la Providence, je suis arrivé dans un village où les païens très-humains ont conservé quelques chrétiens, et où j'ai vécu de l'air du ciel, comme tout le monde, depuis deux mois et demi. Les païens ne connaissent pas ma présence; mais ils connaissent parfaitement celle d'un prêtre indigène, de vingt jeunes-gens de la maison de Dieu, et d'environ 25 religieuses appartenant à quatre monastères différents; voire même qu'une des supérieures de ces monastères, âgée de 96 ans, est logée avec deux ou trois de ses religieuses dans la propre maison du chef du village: c'est ainsi que le bon Dieu ouvre quelque fois le coeur aux païens, et se sert d'eux pour parer un peu les coups des persécuteurs. J'ai eu encore un avantage bien rare en ces temps orageux. M. Saiget a pu venir me voir; et nous avons fait ensemble une petite retraite de quatre jours qui, j'espère, en avait valu une plus longue. Dans toute cette mission il n'y a certainement pas d'autre gîte comparable à celui que j'occupe présentement; et ce n'est pas sans quelque chagrin que je viens d'apprendre que quelques païens de ce village, voulant faire tort au maire actuel, ont déjà été dénoncer au mandarin du bailliage cette paisible retraite, qu'ils ont représenté comme un nid de catéchistes et de religieuses, ajoutant même qu'il y avait aussi un prêtre. Ce que considérant, et craignant que le mandarin, selon le proverbe annamite, cherchant des cancre n'attrape des grenouilles, je pense à déguerpir. Mais c'est ordinairement plus facile d'abandonner un gîte que d'en trouver un autre. A la garde de Dieu cependant, comme toujours!

Bien que la vie soit loin d'être douce en ce département de Hà-Nôi (où se trouve l'ancienne capitale du Tonquin), ainsi que vous pouvez le conjecturer des deux anecdotes sur M. Jeantet et moi, cependant il est vrai de dire que l'état des choses y est beaucoup moins triste que partout ailleurs. Depuis le commencement de cette persécution de trente ans jusqu'à ce jour, ce département s'est constamment distingué par un caractère de modération qui ne s'est vu en aucun autre. Ainsi quand, il y a cinq mois, a paru l'édit qui ordonnait de disperser les chrétiens jusqu'au dernier, les mandarins de Hà-Nôi ont ajourné cette mesure aussi long-temps que possible; et ce n'est qu'après l'avoir vu exécutée dans tous les autres départements, qu'ils se sont décidés eux-mêmes à y mettre

la main.

Toutefois, grâce à leur humanité, il n'y a dans ce département que 8 à 10 villages chrétiens qui aient entièrement disparu. Dans les lieux où les chrétiens étaient d'avance mêlés aux païens, la dispersion n'a pas été totale. Ainsi dans le village où je suis présentement sur 316 chrétiens il n'y a eu que 20 familles dispersées; dans celui où est M. Saiget, sur 680 chrétiens 63 familles dispersées; dans un autre, sur 700 chrétiens 70 familles; dans un autre, sur 400 chrétiens 40 familles, etc. etc. C'est, je le répète, un caractère de modération particulier à ce seul département, dont le Mandarin-Préfet, après avoir accompli comme ci-dessus l'oeuvre de la dispersion, a rendu un arrêté pour recommander aux païens d'user de douceur, à l'égard des chrétiens incorporés à leur village.

L'on dit que, pour cette modération, les mandarins de ce département ont été gourmandés et punis par le ministère: et ce bruit peut bien être vrai; car notre Mandarin-Préfet vient tout récemment d'ordonner que les chrétiens dispersés soient confinés dans des corps de garde environnés de palissades et de fossés, mesure qui paraît confirmer ce que j'ai dit plus haut de l'édit secret ordonnant le massacre des chrétiens, si la guerre des français met la patrie en danger. Quoiqu'il en soit, c'est dans ce département, que Monseigneur Jeantet, M. Saiget et moi, sommes retirés depuis long-temps. Si les choses s'y mettent à l'unisson avec les autres départements, comme cela paraît à craindre, nous serons tous pris, nous surtout européens, et l'église annamite aura le sort de celle du Japon.

Sera-ce là le résultat de cette expédition des français en Cochinchine, et la France subira-t-elle la honte d'avoir anéanti les missions annamites? Le choix du général de Montauban et de l'amiral Charner, qui, après avoir si bien travaillé en Chine, ont été envoyés en Basse Cochinchine pour y prendre en main cette expédition qui languit depuis plus de trois ans, ce choix, dis-je, paraissait nous promettre des jours plus sereins. Mais depuis que ces deux commandants ont enlevé au roi la Basse Cochinchine sans porter plus loin leurs armes, la condition de chrétien dans tout le reste du royaume est devenue quatre fois pire qu'auparavant. Et c'est tout ce que je sais: le reste est le secret de la Providence!

Il est fort possible, mon très-aimé frère, que ce soit ici mon dernier adieu, comme je vous l'ai dit en commençant. Mais qu'importe que nous respirions quelques années de plus ou de moins sur cette terre de misère! Aussi bien nous sommes séparés pour la vie. Pourvu que nous soyons un jour réunis dans le sein de Dieu, c'est l'unique nécessaire. Que si Dieu m'accordait ce que mon coeur désire depuis plus de 20 ans, il me semble que je ne crains pas les supplices. Je n'ai, il est vrai, sur cela aucun pressentiment; mais ce n'est point une raison péremptoire. Je me porte, du reste et malgré la dureté des temps, tout aussi bien qu'en France autrefois; et nul médecin certainement n'a mon nom sur ses calepins.

Je dis adieu, et un adieu bien cordial et bien aimant, à nos bons vieux parents, ainsi qu'à nos frères et soeurs, et à tous mes anciens amis. Depuis plus de trois ans que je n'ai reçu aucune nouvelle de vous tous, la mort peut-être aura fait des vides. Mais: bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur!

Adieu, mon cher frère, adieu. Je me recommande à vos prières ainsi que les missions annamites si dignes de pitié, et je vous embrasse de tout coeur en Jésus et Marie.

Votre frère tout aimant,

Joseph Theurel
Evêque d'Acanthe
Coadjuteur du Tonquin occidental

P.S. du 17 avril 1862. Depuis plus de quatre mois je n'ai cessé de manoeuvrer pour envoyer nos lettres; et j'ai enfin l'espoir fondé qu'une jonque chinoise les portera à Hong-Kong dans le courant du mois de mai. Dans les quatre mois qui viennent de s'écouler, un de nos pères est encore tombé aux mains des mandarins et trois de ceux qui avaient été arrêtés précédemment ont été exécutés, ainsi que deux catéchistes, tandis qu'environ 15 autres personnes de la maison de Dieu ont été envoyées en exil. Messieurs Charbonnier et Mathevon sont encore vivants. Le roi, dit

on, leur a fait proposer de persuader aux français de se retirer de la Basse Cochinchine; mais ces messieurs ont répondu que ces sortes d'affaires n'étaient point de leur compétence.

Il y a 5 à 6 jours, deux religieuses que j'envoyai visiter nos confesseurs de Ninh-Binh, ont été arrêtées et conduites à la ville de Kê-Cho: elles portaient notre dernière barre et des lettres écrites de ma main. Je ne sais trop si ces lettres n'occasionneront point un redoublement d'activité dans les poursuites contre nous. Il y a un an et demi, Monseigneur Jeantet et moi avons du déjà changer nos noms qui étaient connus des mandarins. Le mien va encore cette fois redevenir public, et peut-être sera l'objet de quelque mandat d'arrestation; mais autre chose est de savoir le nom de l'oiseau, autre chose est de le mettre en cage.

Depuis environ 8 mois, des guerriers tonquinois païens tiennent tous nos mandarins en échec. Mais quoiqu'ils aient vaincu les troupes du roi en 15 ou 20 combats, ils demeurent stationnaires au Tonquin oriental, et semblent attendre je ne sais quelle circonstance pour s'emparer du pays. A la fin du mois de mars dernier, tout le département de Bâc-Minh s'est ainsi mis en insurrection; et les mandarins des autres provinces ayant été combattre ces nouveaux rebelles, ont été vaincus le 10 avril avec de grandes pertes.

Les troupes de Hà-Nôi, dans leur fuite désordonnée, ont rompu un pont de radeaux jeté sur le grand fleuve qui sépare ce département de celui de Bâc-Minh de sorte que bon nombre de soldats ont encore péri dans les eaux; et maintenant l'on voit leurs cadavres flottants descendre vers la mer. Il est surévident que tout le peuple tonquinois soupire après une révolution; et quoique les victoires des rebelles fassent des veuves et des orphelins, la nouvelle a été accueillie toujours et partout avec des transports de joie. Il est difficile de prévoir quelle sera l'issue de tant de troubles. L'argent est à un prix qu'il n'a jamais atteint dans ce pays: la barre, qui d'ordinaire se vend 85 ligatures, est maintenant à 115. C'est là la preuve évidente d'une confusion extraordinaire. Voilà pour le Tonquin.

D'un autre côté le roi, qui sans doute a reconnu trop tard le faux pas qu'il avait fait en refusant de traiter avec les français, invite maintenant tous les braves de son Royaume à une coalition. Si quelque homme habile et courageux réussit à reconquérir la Basse Cochinchine sur l'étranger, le roi promet de le faire le second après lui, comme Joseph en Egypte, de lui donner 100 arpents de terre et 10 000 onces d'argent, de lui construire un palais splendide, d'exempter toute sa famille des impôts, etc. Mais ces cris de détresse ne trouvent nul écho dans un peuple fatigué du gouvernement actuel, et qui ne désire autre chose que d'en voir l'extinction.

Deux cochinchinois du département de Bien-Hoà exilés dernièrement à la capitale du Tonquin pour cause de brigandage, ont dit que quand les français se sont emparés de la ville de Bien-Hoà, vers le 22 octobre 1861, les mandarins, par représailles, ont brûlé vifs environ 300 chrétiens. C'est la seule nouvelle que nous ayons reçue depuis un an sur l'expédition de Cochinchine.

Je vous laisse, mon bien-aimé frère, en me recommandant de nouveau à vos prières. Oh! Oui, priez pour nous qui nageons dans une mer d'angoisse, priez pour que notre courage se soutienne jusqu'à la fin.

M. Garessus, Monsieur Clerc, M. Boisson, M. Brésard, etc. vivent-ils encore? Dirigent-ils toujours le séminaire de Luxeuil? Quel est maintenant le personnel du séminaire de Vesoul? Celui du séminaire de Besançon? Si vous avez occasion de voir ces messieurs, ou de leur écrire, je vous prie de leur offrir mes très-affectueux respects, avec le tribut de reconnaissance dont je leur serai toujours redevable.

Adieu, cher frère, adieu.

Joseph

Original MEP 57 ; 621015T2
4***

M. Theurel
Curé à Theuley
Haute-Saône

J.M.J.

Tonquin occidental, 15 octobre 1862

Bien aimé frère,

Par une lettre que j'ai écrite à notre frère de Reims le mois passé, et que je suppose devoir arriver en France à la fin de janvier prochain, vous aurez su que celle que vous m'avez adressée le 6 juin 1861 m'est parvenue le 12 juin 1862. Je vais en accuser de nouveau réception pour avoir l'occasion de vous en remercier avec effusion de coeur. C'est la seule que j'ai reçue de vous depuis 5 ans environ. Si vous m'en avez écrit d'autres, comme il le paraît, elles sont encore dans les tiroirs de notre procureur de Hong-Kong, M. Libois. Mais alors je les recevrai vraisemblablement sous peu de mois. Ce n'est pas, du reste, ce retard éprouvé par vos lettres qui a été cause de la rareté des miennes: c'est l'encombrement d'affaires qui m'a empêché de vous écrire aussi souvent que je l'aurais désiré. Ne vous en formalisez pas, je vous prie, mais plutôt continuez à m'écrire de ces bonnes lettres très-intéressantes, où je trouve plus de choses nouvelles que vous ne pensez. C'est votre lettre de l'an passé qui m'a appris la nouvelle position de François, la vocation de Louis Durand, l'infirmité de l'abbé Huot, le placement de messieurs Vitot, Laurent, Guenot, etc. etc. et beaucoup d'autres points qui sont pour moi d'un grand intérêt... Quant à moi, pensez que je suis obligé d'entretenir correspondance avec plus de 40 personnes hors de la mission (j'envoie plus de 100 pages d'écriture en lettres par la présente occasion) et que dans l'intérieur du vicariat il n'est presque pas de jour où je n'ai à faire quelque lettre, souvent 5 ou 6, quelques fois même 10, sans parler des affaires qui se règlent de vive voix, ni des travaux de langue annamite que je prévois devoir ne cesser qu'avec ma vie. Pour ces considérations veuillez être indulgent envers moi. Je crois ne pas dire trop, en avançant que j'ai de la besogne 4 fois comme vous. Cependant depuis notre dernière séparation, cette lettre est la huitième que je vous écris, (en comptant les petites, les grosses, les moyennes et les pas si grosses), et je crois n'en avoir encore de vous que 5 environ. Soeur Onésime est la seule peut-être qui m'ait écrit plus que je ne lui ai répondu.

Mais mon intention n'est pas de compter avec vous très-certainement, et j'espère que vous êtes animé envers moi du même esprit. Cela dit pour plus de clarté et d'entente, je me hâte d'ajouter que je n'ai pas attendu les petits reproches que vous me faites, pour vous écrire une longue relation sur les affaires du Tonquin. Elle est partie d'ici, je crois, en mai dernier, quoique datée d'avril, et aura du parvenir en France vers le mois d'août. Mes deux lettres au frère de Reims et à soeur Onésime écrites le mois dernier, et qui doivent quitter le rivage du Tonquin ces jours-ci mêmes, donnent les détails de ce qui s'est passé ici depuis ma lettre d'avril sus-mentionnée. Ce qui me reste à dire aujourd'hui sur les affaires annamites, vous le verrez dans une lettre à un religieux de Marseille, que vous enverrez ensuite à sa destination. J'écris aussi à soeur Onésime une petite lettre, pour lui souhaiter directement et à ses consoeurs mon très affectueux bonjour. Une petite lettre que j'écris à nos bons vieux parents passera par vos mains, afin que vous la leur remettiez. Je pense que maman ne peut plus lire les lettres. Il serait à souhaiter peut-être que la petite Marie Berney, si elle ne se fait pas religieuse, vînt habiter avec son grand papa et sa grand maman, pour les soulager dans les petits soins du ménage, pour lire et écrire leurs lettres. Mais sans doute plusieurs ne seraient pas d'avis de ramener cette petite citadine à la campagne. Elle m'écrit de temps en temps, plus aimable en cela que ses frères qui ne m'ont jamais écrit depuis la mort de notre chère Elisabeth, chose qui n'est point certainement en leur faveur. Depuis le second mariage de François, je n'ai non plus reçu de

lui aucune lettre. A-t-il des enfants de sa seconde femme? Quelle est cette femme? Qu'a-t-il fait de ses maisons de Cintrey? Nos parents ont-ils pu toucher le prix de notre maison de la Rochelle? Qu'est devenu l'acquéreur, Pierre Carteret? Notre frère Pierre ne m'écrit toujours pas. Vous devez l'aider pour l'éducation de ses garçons ; ils ont au moins autant de droit à ces secours que les enfants d'Elisabeth; et peut-être qu'ils en profiteront mieux. Le frère de Reims me dit que Berney n'a aucun goût pour l'état ecclésiastique: cela fait bien craindre que les mauvaises compagnies n'aient perdu cet enfant. S'il est lancé dans le monde, comme c'est naturel à sa sortie du collège, je regrette l'argent perdu pour toute son éducation. Car il y a 100 à parier contre 1 qu'il deviendra vicieux comme presque tous les jeunes gens du monde. Et c'est le cas dire: "*Quid prodest animi etc.?*" Nous qui comprenons ce *quid prodest*, nous devons en tenir compte dans les affaires où nous sommes mêlés. D'ailleurs les revenus de l'église doivent être employés à l'éducation ecclésiastique de Pierre plutôt qu'à l'éducation civile et mondaine de Paul. Je veux dire qu'en aidant notre frère Pierre pour les paiements de pension au séminaire, ce serait mieux user des biens ecclésiastiques qu'en payant la pension de Berney au collège, d'où il ne sortira que pour faire un mesquin bachelier et y ayant l'orgueil pour principal bagage, et la voie de perdition pour avenir. Je dis cela dans la supposition que c'est vous, mon cher frère, et notre chanoine qui faites les frais de l'éducation de Berney. S'il en est autrement, tenez les quelques mots ci-dessus pour non venus. Et ne les communiquez pas à la famille. Pour moi, si quelque jour de ma vie il y a partage de biens dans notre famille, ma petite portion sera affectée à l'éducation des enfants de Pierre. Mon frère de Reims est aussi à l'égard de Claude beaucoup trop facile et généreux et pas assez à l'égard de Pierre qui est plus digne cependant. Je lui en ai parlé.

Et vous, mon très aimé frère, dans votre petit Theuley tout ne va donc pas toujours à souhait ... Je voudrais aussi de tout mon coeur que vous fussiez à côté de moi. Si la moisson n'est pas encore tout à fait blanche, elle blanchira. Et d'ailleurs même dans notre statu quo, les missionnaires sont loin d'être inutiles au Tonquin. Oui! Je voudrais que vous fussiez ici. Et si vous aviez 25, ou même 35 ans, je vous y inviterais ... Mais si je ne me trompe, vous en avez tantôt 45. Il est trop tard! Faites donc à Theuley le bien que vous pourrez et celui que vous voudriez mais que vous ne pourrez réaliser, Dieu *qui intuetuo cor* vous en tiendra compte... Dieu sait le plaisir que j'aurais à vous voir arriver au Tonquin, chose que j'obtiendrais sans peine de nos directeurs de Paris, avec qui je suis on ne peut mieux, et quel bonheur ce serait pour nous de travailler ensemble! Mais en tout il faut user de raisonnement, et non suivre l'instinct naturel.

Quant à un retour de ma part en France, ... *est aliud rem*. Mais je déteste les retours des évêques et missionnaires; et en France ils ne sont pas mieux vus, à cause de leur fréquence. Aussi la sacrée Congrégation de la propagande vient de renouveler à ce sujet la défense à tout supérieur de mission de la quitter sans permission expresse de la dite congrégation. *Et hoc bene?* Ainsi donc pour lors par conséquent, je ne suis pas à la veille de revenir. J'ai j'ailleurs trop d'ouvrage. Ce n'est qu'en cas où ... et que je pourrai me démettre sur mes vieux jours ... Mais rêve de mon coeur, à la réalisation duquel ma vie ne suffira pas sans doute, surtout vu le saut en arrière que nous a valu l'expédition de Cochinchine! Buvez donc modérément votre excellent vin: mangez le bon lait de votre vache... Je boirai mon eau de thé et autre, mangerai le poisson qui ne manque jamais en ce pays ... Seulement faisons tout *in nomine Domini*, afin d'être digne de participer l'un et l'autre au banquet des cieux! ... Il n'y a presque aucune probabilité que nous nous revoyions sur cette terre. Que ce sacrifice nous mérite devant Dieu le pardon de nos fautes!

Je désire vivement le retour de notre diocèse à la liturgie romaine. Mais je vous prie de rester dans le camp des hommes modérés. Continuez à me donner des nouvelles du diocèse. Celles que j'ai reçues de la France sembleraient annoncer que les sociétés secrètes préparent le règne de l'antéchrist! Cependant je crois fermement que le Pape restera encore à

Rome, et en demeurera maître unique. Des prophéties promettent à pie IX le don des miracles sur la fin de ses jours. *Videbimus gloriam Dei*.

J'ai reçu la lettre de M. Moussard, en même temps que la votre. Je me dispose à y répondre ces jours-ci. Quelle est la position de l'abbé Huot? Je désire avoir de ses nouvelles directement: je le salue bien affectueusement et me recommande à ses prières. Qu'est devenu M. Dallay de Charmon? Mes hommages à M. Laurent, à M. Guénot, à tous les membres de la famille Vitot, à laquelle je pense fréquemment. Mes respects à messieurs les curés de la réunion en les conjurant de prier pour moi. Un souvenir amical à Emile et Auguste Durand, (et à toute la famille) où sont-ils domiciliés? J'ai été charmé de la vocation de Louis, leur frère. Je l'embrasse cordialement. Mais nous ne pourrons nous revoir qu'au ciel, selon toute apparence.

Que fait l'abbé Missot, élève de M. Ballot, et mon ancien ami, mais paresseux? M. Bardot? M. Vinclerc? Pas la moindre nouvelle ... L'abbé Caillet ex-vicaire de la Madeleine est-ce Xavier ou Charles? La maison du premier est sur la route de Sevens, celle du second au pied de la côte de la route de Dampierre ... Je voudrais nommer tout le monde, mais il faut borner *se nomenclature* (non les affections envers tant de bons amis.) M. Bolard, missionnaire à Pondichéry, vous offre ses hommages: il m'envoie 50 francs. Vous l'avez vu à Paris en 1852.

Bonjour à Rose; et qu'elle prie bien pour moi. Adieu, très aimé frère. J'espère que vous surtout ne m'oubliez point devant Dieu, n'est-ce pas? Je vous embrasse de tout coeur. Adieu. (J'embrasse Pierre et sa famille). Votre frère tout affectionné

Joseph

Evêque d'Acanthe coadjuteur

La montre, et les objets de Reims sont à Hong-Kong: ils m'arriveront. Patience! J'écris à l'abbé Jolivet.

Original MEP 56 ; 621015T
2***

J.M.J.

M. Theurel J. Bte
à Cintrey
Haute-Saône

Tonquin occidental, le 15 octobre 1862

Bien aimés parents,

Il y a un peu plus de 2 ans que je ne vous ai adressé aucune lettre particulière. Mais je sais très-certainement que celles que j'ai écrites à mes frères et soeurs, n'auront pas manqué de vous être communiquées: c'est pourquoi mon intention n'est point de vous raconter ici les histoires du Tonquin, dont j'ai déjà fait le récit, tant à mon frère de Theuley au mois d'avril qu'à soeur Onésime au mois de septembre dernier. L'an prochain s'il plaît à Dieu, c'est à dire si vous et moi sommes encore en vie, je vous adresserai à vous-même une de ces relations communes et étendues sur les affaires de nos missions. Aujourd'hui je n'ai pas d'autre dessein que de vous offrir très-affectueusement mes devoirs. Me souvenant que papa roule sur 80 ans, et maman sur 78, si je ne me trompe, je crains toujours d'apprendre qu'il est trop tard pour moi de vous écrire.

Il y avait 4 ans qu'aucune lettre de la famille n'avait pu me parvenir, lorsque le 12 juin dernier, j'en ai reçu une de mon frère de Reims, une de mon frère de Theuley, et 3 de soeur Onésime, qui m'ont raconté la cérémonie célébrée à Theuley en septembre 1859, ainsi que toutes les autres choses qui vous concernent. Elle a dit que vous pleuriez souvent. Cela m'a été droit au coeur; et moi aussi j'ai pleuré. Il est donc vrai que la terre est une vallée de larme! Mais souvenons nous qu'il est dit:

"Bienheureux ceux qui pleurent!" et aussi: "Ceux qui sèment dans les pleurs moissonneront dans la jubilation." Courage, mes bien aimés parents! Vous êtes dans la bonne voie. Le sacrifice que vous avez fait à Dieu de toute la nombreuse famille qu'il vous avait donnée, ne sera pas le moindre de vos mérites au jour où chacun recevra selon ses oeuvres. Lorsque votre isolement vous pèse, soyez fidèles à faire un acte de résignation, et offrez de nouveau à Dieu tous vos enfants, pour qu'aidés de sa grâce nous travaillions tous à l'extension de son règne, et par là à notre salut personnel. Qu'importent les distances qui nous séparent de corps, puisque nous sommes unis de coeur, et que nous avons la ferme espérance d'être un jour réunis tous ensemble dans la vraie patrie, où Dieu séchera nos pleurs et nous fera participer à sa joie toute l'éternité! Tenons nous toujours prêts à paraître devant Dieu, pour lui rendre nos comptes. Si l'on est dans cette disposition, la mort n'a plus d'horreur, elle paraît plus à désirer qu'à craindre.

Mes deux frères m'ont appris que les habitants de Cintrey étaient remplis de bienveillance à votre égard. Cette nouvelle m'a fait un très-grand plaisir, et a redoublé mon affection pour ce village où mon coeur vous avait déjà suivi. Je prie Dieu de le bénir, et de le récompenser de ses bons procédés envers vous. Je voudrais en désigner ici presque tous les habitants, pour leur témoigner un souvenir amical mais pour n'être pas trop long, je vais me contenter de saluer tout le monde en général puis d'offrir mes affectueux respects en particulier à M. Bouveret, juge de paix, et à toute sa famille, ainsi qu'à chez M. Grossetête, vos voisins, aux familles Thierry, Berney, Lesort, Gérard, à Justin le chantre, etc. etc. Je voudrais savoir ce que sont devenus Léonidas Grossetête et Jean-Baptiste Bel.

Je salue aussi bien affectueusement tous les anciens amis de la Rochelle, en particulier les familles Broilliard, Ravenet, Besancenet, Goriot, Breton, etc. etc.

Je salue également nos cousins et cousines de Charme, Saint-Malbert, de Morey et de Malvillers.

Mon frère de Theuley m'ayant annoncé la mort de M. le curé de Laitre, et son remplacement par son frère M. le curé de Brotte, des mains de qui j'ai reçu le sacrement de baptême, si je ne me trompe, je vous prie de lui offrir l'hommage de ma vénération.

Aujourd'hui, jour de Sainte Thérèse, j'ai célébré la messe pour feu Marie-Thérèse, ma soeur, et nos autres défunts; car il faut vous dire que, malgré l'horrible persécution qui pèse sur nous, je n'ai omis la sainte messe en ces 4 dernières années qu'environ 120 jours. Le reste du temps j'ai toujours trouvé moyen de la dire.

Depuis la paix faite entre les français et le roi de Cochinchine, notre position tend à s'améliorer, quoique nous soyons encore bien loin de la liberté de religion. Il est à croire que si j'étais arrêté maintenant, je ne serais pas mis à mort. Je vous prie d'être sans inquiétude à mon sujet. Ce que Dieu garde est bien gardé. Si j'avais dû être martyr, je le serais déjà. J'ai failli être pris 20 fois pour une. J'ai mené une vie capable de rompre le tempérament le plus robuste. Et cependant je ne connais personne de mieux portant que moi, même pas les indigènes ... D'autres lettres vous diront le reste. Adieu, mes bien aimés parents. Adieu. Priez beaucoup pour moi, s'il vous plaît. Je vous embrasse de tout coeur.

Votre très aimant
Joseph Theurel évêque d'Acanthe coadjuteur

Original MEP 58 ; 641016T
0***

Madame Onésime,
Religieuse aux Loges
Monsieur Theurel, chanoine à Reims
Monsieur Theurel, curé à Theuley
Etc. etc.

Tonquin occidental, 16 octobre 1864

Ma chère mère, mes chers frères et soeurs,

J'ai reçu, à différentes époques plusieurs lettres que vous avez eu la bonté de m'envoyer dans ces dernières années; j'ai reçu aussi les scapulaires et le reste que mère Onésime m'avait adressés des années 1857. De mon côté, il y a fort longtemps que je ne vous ai point écrit. C'est parce que, depuis que nous avons eu une ombre de paix, il a fallu se mettre en quatre, pour défricher la vigne qui était restée sans culture pendant 4 ou 5 ans à cause de la persécution. Or, je me suis si bien mis en quatre, que j'ai failli tomber sous le faix, je veux dire, que j'en ai contracté une grosse maladie, dont j'ai ressenti depuis longtemps les premières atteintes, sans, pourtant, discontinuer mes occupations qui souvent ne me permettaient de prendre aucun sommeil; enfin cette maladie, qui ressemble à la dysenterie, mais qui est plus difficile à guérir, m'a renversé sur un grabat depuis environ un mois. Pendant quelques jours il y a eu certain danger pour ma vie; mais ce danger paraît maintenant passé, et il semble que je vais entrer en convalescence. Les confrères ont eu la bonté de venir de toutes les parties de la mission se réunir autour de mon lit, ce qui m'a beaucoup touché et consolé. Partout aussi l'on a prié Dieu pour ma guérison; en quelques endroits l'on m'a pleuré comme mort; j'ai eu et j'ai encore auprès de moi plusieurs bons médecins. Enfin je n'ai manqué et ne manque de rien. Je vous prie donc d'être sans inquiétude, seulement souvenez vous de moi devant Dieu.

Par vos lettres, j'ai appris la mort de notre cher père, nouvelle sans doute bien attristante, mais j'ai été consolé en apprenant en même temps que cette mort avait été pieuse et sainte devant Dieu. Puisse nous tous mourir de la même manière!

Que si vous désirez quelques nouvelles du Tonquin, je vous dirai brièvement que le roi semblerait vouloir nous donner la liberté de religion; bien que les mandarins en quelques lieux, et ailleurs une faction de lettrés, ne tiennent point compte des intentions du roi, et prétendent continuer la persécution contre les chrétiens et la guerre contre les français; ce qui nous met dans une position assez difficile cependant nous tirons, comme nous le pouvons, nos épingles du jeu; et les choses dans la mission vont assez bien. Quant à l'avenir le bon Dieu y pourvoira.

J'offre mes affectueux respects à Madame de Féletz, et à toutes les personnes que vous savez m'être liées d'amitié. Vous voyez par l'écriture que je ne vous écris pas de ma main, mes médecins me le défendent encore, mais vous verrez, par ma signature, que j'ai la main encore bonne. Je vous le répète, soyez sans inquiétude: selon toute apparence, je ne dois pas mourir de cette maladie. Je vous embrasse tous, chère mère et chers frères et soeurs, très affectueusement dans les saints coeurs de Jésus et de Marie.

Votre tout aimant

Joseph Theurel évêque d'Acanthe coadjuteur